Paul ZERBIB
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

24, rue de Téhéran
75008 PARIS

ABC ATELIER BEAUTE COIFFURE RED'ONE SARL

13b rue de l'Eglise

92200 Neuilly sur Seine

499 927 580 RCS NANTERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES A LA TRANSFORMATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2011

Rapport du commissaire aux comptes à la transformation de la société ABC ATELIER BEAUTE COIFFURE RED'ONE SARL en société par actions simplifiée.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2011

Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la décision de votre assemblée du 16 février 2011 et en application de l'article L. 223-43 alinéa 3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon la norme d'exercice professionnel n° 9020. Cette norme requiert la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société sur le fondement des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2010 afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

- La société exerce une activité de coiffure,
- Le résultat net au 30 septembre 2010 s'élève à 9 521 euros,
- La structure financière de la société est équilibrée. Les capitaux propres sont supérieurs au capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Paris, le 18 février 2011

Paul ZERBIB
Commissaire aux comptes

